COMPTE-RENDU DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 26 mars 2015

Date de la convocation du Conseil municipal: 19.02.2015

PRESENTS: SAHUC J.B., RESSEGUIE M., GIBERT P., BOUZERAND Fl., MESLEY E.,

DELFAU J., RUAUX B; SCHROEVEN R., GARRIGUES J-M.

EXCUSES: RAYNAL G., MARTINEZ C.

Budget prévisionnel 2015.

dépenses fonctionnement		recettes fonctionnement	
Charges à caractère général	166 782	Résultat d fonctionnement reporté	143 804
Charges de personnel	92 200	Remboursements charges perso	500
Dépenses imprévues	10 000	Produits des services	20 000
Autres charges de gestion	33 750	Taxes et impôts	62 160
courante			
Charges d'intérêts	6 391	Dotations et participation	99 359
Amortissements	22 727	Produits de gestion courante	6 500
Total des dépenses	332 323	Total des recettes 332 :	

Dépenses d'investissements			Recettes d'investissements	
	Reste	BP		
	2014	2015		
Remboursements Emprunts		13 776	Résultat investmt reporté	160 017
Rénovation école	733	2 514	FC TVA	6 388
Bâtiments communaux	3 359	6000	Taxe d'équipement	3 210
Terrain voirie	863	500	Exédent de fonctmt capitalisé	42 724
Traverse du village	17 475	5 520	Subvention CCQB	10 000
Salle des fêtes	3 140	1 000	Amortissement des immobili.	23 200
Extension école	132 390			
Local aire de jeux	33 000	1 000		
Local poubel. Lamolayrette	10 000	2 000		
Lutte contre l'incendie		4 000		
Total des dépenses		245 539	Total des recetes	245 539

Le CM adopte le BP à l'unanimité. Monsieur le Maire indique que toute demande de subvention doit faire l'objet d'un courrier accompagné du dernier compte-rendu financier de l'association. La mairie doit être en possession des statuts et de la composition du bureau de l'association.

Taux d'imposition

Le CM note une hausse des dépenses liées à la mise en place des nouveaux rythmes scolaires et une nouvelle baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement de 10%. Toutefois il décide de maintenir les taux 2014 :

Taxe d'habitation 5,6%; Foncier Bâti 3,07%; Foncier non bâti 41,75%; CFE 8,40%

Transfert de la compétence « aménagement numèrique » à la CCQB

Le développement numérique est un enjeu économique et sociétal. Face au constat d'une desserte très hétérogène des territoires et à la stratégie des opérateurs de télécommunication qui focalisent leurs investissements sur les zones les plus rentables les collectivités doivent se mobiliser afin de pallier les carences de l'initiative privée.

Dans le cadre des engagements de l'Etat à la participation financière pour couvrir le territoire national et pour répondre à ses obligations,

Le CM décide

- d'autoriser le transfert à la communauté de communes du Quercy Blanc de la compétence « aménagement numérique » visée à l'article L1425-1 du Code général des collectivités territoriales, compétence ainsi déclinée :
 - 1 : Conception du réseau
 - 2 : Construction du réseau et des infrastructures de communications électroniques
 - 3 : Gestion des infrastructures
 - 4 : Exploitation et commercialisation du réseau et des infrastructures de communications électroniques
- d'autoriser la communauté de communes du Quercy Blanc à adhérer au futur syndicat mixte d'aménagement du Lot pour la compétence « aménagement numérique »

Local aire de jeux : Demande de subvention FAPEC

Le CM a validé le plan du local aire de jeux lors de la réunion du 15/01/2015. Monsieur le Maire renouvelle la motivation des bénévoles de différentes associations pour la réalisation des travaux, la commune prenant à sa charge le coût des matériaux et les prestations particulières.

Pour l'aider dans ce financement, le CM sollicite une subvention du Conseil Départemental dans le cadre du FAPEC pour un montant de 7 000 €.

PLU Modification simplifié du règlement

Le CM valide les modifications proposées par le groupe de travail et par la DDT. Il convient maintenant d'engager la procédure et de présenter le dossier aux différentes instances.

Questions diverses

Animations En 2015, l'association « Lézard de la rue » accueille la Compagnie Spoutnik sur le territoire de CCQB avec le projet : MECANIK DU BONHEUR. Depuis plusieurs mois, les artistes, Marion, Lucie et Mickaël viennent à la rencontre de la population (marchés, réunion 3ème âge, écoles...) et échangent sur des anecdotes de bonheur ou tout simplement sur la vie des gens. Des boîtes aux lettres réparties en plusieurs lieux ont recueillit « les mots du bonheur ». Ce recueil de paroles et écrits d'habitants du Quercy Blanc sera la base d'un spectacle théâtral de rue crée le 13 juin. La troupe a choisi le village de Flaugnac pour présenter ce spectacle final.

Mme Mesley informe le CM d'un projet pour le 20 juin, dans le cadre de la journée du patrimoine, de l'association « Les Amis du Quercy Blanc » pour une animation sur le thème « la période médiévale » suivi d'un repas typique de cette période.

<u>Ecole</u> Mme Ruaux liste les demandes afférentes à l'école. L'institutrice souhaite la mise en place d'un portail à l'entrée de l'aire de jeux.

<u>Traverse village</u> Mme Bouzerand indique la dégradation du scellement des pierres du ralentisseur à l'entrée de la place du Calvaire et propose de faire intervenir l'entreprise STPH dans le cadre de la garantie. Elle regrette le manque de réactivité de la DDT suite à nos courriers pour la mise en place d'un panneau « interdit aux poids lourds » sur la D224 afin de mettre un terme aux difficultés des semi-remorques lorsqu'ils arrivent dans le village. Un troisième courrier sera adressé au Conseil Départemental.